

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL DES MAIRES TENUE LE  
MERCREDI 11 MAI 2011, À 19 HEURES 30,  
À LA SALLE DU CONSEIL DES MAIRES  
DE LA MRC DES APPALACHES  
3830, BOULEVARD FRONTENAC, THETFORD MINES**

SONT PRÉSENTS :

M.	René Gosselin	Adstock
M.	Loïc Lenoir	Beaulac-Garthby
M.	André Gosselin	Disraeli Paroisse
M.	André Rodrigue	Disraeli Ville
M.	Kaven Mathieu	East Broughton
M.	Bruno Vézina	Irlande
M.	Paul Vachon	Kinnear's Mills
M.	Guy Roy	Sacré-Cœur-de-Jésus
Mme	Jessika Lacombe	Saint-Adrien-d'Irlande
M.	Gérald Grenier	Sainte-Clotilde-de-Beauce
M.	Daniel Talbot	Sainte-Praxède
M.	Normand Girard	Saint-Fortunat
M.	Philippe Chabot	Saint-Jacques-de-Leeds
M.	Christian Dostie	Saint-Jean-de-Brébeuf
M.	Ghislain Hamel	Saint-Jean-de-Brébeuf, préfet
M.	Gilles Gosselin	Saint-Joseph-de-Coleraine
M.	Jacques Laprise	Saint-Julien
Mme	Nicole Bourque	Saint-Pierre-de-Broughton
M.	Steven Laprise	St-Jacques-le-Majeur
M.	Luc Berthold	Thetford Mines

**1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La séance est ouverte sous la présidence du préfet et maire de la municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf, M. Ghislain Hamel. Mme Marie-Eve Mercier, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à la réunion.

**2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CM-2011-05-6239**

Il est proposé par Steven Laprise et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance précédente
  - 3.1. Procès-verbal de la séance du 13 avril 2011
4. Période de questions
5. Rapport des comités
  - 5.1 Comité administratif
  - 5.2 Comité forestier

- 5.2.1 Suivi et prochaine rencontre
- 5.3 CSP – agente communautaire
- 5.3.1 27 mai 9 h 00 CSP

- 6. Correspondance
  - 6.1. Demande d'appui envers Chrysotile
  - 6.2 Rencontre Hydro-Québec - 13 mai annulée
  - 6.3 CRTC - révision de décision
- 7. Demande de rencontre
- 8. Gestion financière et administrative
  - 8.1. Comptes payés
  - 8.2. Rapport financier 2010
  - 8.3. Ouverture d'un poste de secrétaire-réceptionniste
  - 8.4. Avis d'intention pour le renouvellement de l'entente avec Récupération Frontenac
    - 8.4.1. Délégation d'une pour assister sur le comité concernant le processus d'entente avec Récupération Frontenac
  - 8.5. Demande de soutien auprès du M.A.M.R.O.T. – formation éthique et déontologie
  - 8.6. RIRT – Rejets provenant de Récupération Frontenac
  - 8.7. Reliures Appalaches
- 9. Aménagement du territoire
  - 9.1. Certificats de conformité
    - 9.1.1 Règlement 397 (projet 2011-30-PU) décrétant une dépense et un emprunt de 541 000\$ - Ville Thetford Mines
    - 9.1.2 Règlement 398 amendant le plan d'urbanisme 147 - Ville Thetford Mines
    - 9.1.3 Règlement 542 amendant le règlement de zonage 456 – Ville de Disraeli
    - 9.1.4 Règlement 544 amendant le règlement 457 relatif aux permis et certificats – Ville de Disraeli
    - 9.1.5 Règlement 545 amendant le règlement de zonage numéro 456 – Ville de Disraeli
    - 9.1.6 Règlement 546 amendant le règlement de lotissement 454 – Ville de Disraeli
  - 9.2. Demande à portée collective – article 59 LPTAA
  - 9.3. Harmonisation des règlements sur le contrôle de l'abattage d'arbres
  - 9.4. Projet de règlement 122 – Dérogation accordée à la ville de Disraeli pour l'aménagement d'une plage publique en bordure du Lac Aylmer
  - 9.5. Avis de motion – Ville de Disraeli
  - 9.6. Adoption du projet de règlement 122 et document indiquant la nature des modifications à apporter
  - 9.7. Demande d'avis au ministre
  - 9.8. Formation de la commission et délégation au DG le pouvoir de fixer la date et l'heure de l'assemblée publique
  - 9.9. Délai de 20 jours au lieu de 45 jours concernant l'avis sur le projet de règlement #122
  - 9.10. Gestion des cours d'eau
  - 9.11. Rencontre du CCA
  - 9.12. Formation du comité local du bassin versant la rivière Osgood /palmer
  - 9.13. 1<sup>ère</sup> rencontre négociation 6 septembre 2011 – changement date du C.A.

10. Pacte rural
  - 10.1. Reddition de compte – MAMROT
11. Fonds de soutien aux territoires en difficultés
  - 11.1 Plateau de travail en agroalimentaire
  - 11.2 Nomination de M. Gilles Gosselin pour le comité secteur sud
12. Ruralité
  - 12.1. Appui aux grands prix de la ruralité 2011
13. Affaires nouvelles
  - 13.1. Géo plein air – Panneau d'affichage
  - 13.2. Nomination Christian Paradis
  - 13.3. Modification piste cyclable - St-Pierre-de-Broughton
  - 13.4. Fond solide restructuration
  - 13.5. PIMQ volet 3 pour professionnel
  - 13.6. Petite séduction
  - 13.7. CDE opportunité d'affaire – pacte rural acheté resto
  - 13.8. Invitation conférence de presse – inauguration à Kinnear's Mills
  - 13.9. Dédommagement victime inondation
  - 13.10. CSSS Thetford – Prix d'excellence Manoir Valin
  - 13.11. Ste-Praxède – casse-croute
14. Prochaine rencontre
15. Levée de la séance

Adopté

### **3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

#### **3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 13 avril 2011**

CM-2011-05-6240

Il est proposé par M. Gérald Grenier et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 avril 2011.

Adopté

### **4 PÉRIODE DE QUESTION**

Aucun citoyen de présent, aucune question n'est soulevée.

### **5 RAPPORT DES COMITÉS**

#### **5.1 Comité administratif**

La directrice générale dépose le procès-verbal du CA de l'assemblée du 5 avril 2011.

#### **5.2 Comité forestier**

CM-2011-05-6241

**Attendu que** le comité forestier a été formé afin d'effectuer un lien entre les demandes, plaintes et autres découlant du règlement d'abattage d'arbres et le conseil des maires.

**Attendu que** ce comité révisera le règlement afin de voir à en faciliter son interprétation.

**Attendu que** ce règlement n'a pas été conçu dans le but de pénaliser les citoyens mais bien de protéger les forêts.

**Attendu qu'** il y a trois dossiers problématiques présentement concernant ce règlement

**Attendu que** le comité s'est rendu sur les lieux afin de visualiser le travail qui a été effectué sur ces terrains

**Attendu que** ces trois dossiers sont présentement devant la justice

**Attendu que** compte tenu des ententes qui ont jadis été faite entre la MRC et des citoyens fautifs dans des cas similaires le comité recommande au conseil des maires de proposer une entente hors cours

**En conséquence**, il est proposé par M. André Rodrigue et résolu unanimement de :

De proposer dans le dossier de Sacré Cœur de Jésus et d'Adstock un règlement hors cours à 5% de l'amende présentée

D'accepter la proposition de 2000\$ déjà sur table dans le dossier d'Irlande.

Adopté

#### 5.2.1 Suivi et prochaine rencontre

Une prochaine rencontre concernant le comité forestier sera prévu prochainement. Par ailleurs on soulève le point de la possibilité de rémunérer ledit comité. La directrice générale précise que pour cette année, aucune somme pour ce comité n'est prévu au budget. On demande alors de remettre ce point lors de la confection du budget en novembre prochain.

### 5.3 CSP-agente communautaire

CM-2011-05-6242

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement de proposer à la Sûreté du Québec d'implanter un service de relations communautaires avec les citoyens. Il suffirait de dégager une personne afin que celle-ci puisse assister à toutes les tables de concertation. Cette personne effectuerait toutes les interventions communautaires avec les citoyens des 18 municipalités.

Adopté

#### 5.3.1 27 mai 9h00 CSP

La prochaine rencontre du comité sécurité publique aura lieu le 27 mai prochain à 9h00 au bureau de la MRC des Appalaches.

## 6 CORRESPONDANCE

### 6.1 Demande d'appui envers Chrysotile

CM-2011-05-6243

**Attendu qu'il** est primordial que l'industrie du Chrysotile continue de prospérer pour un maintien des emplois dans notre région et assurer une meilleure situation économique;

**Attendu que** certains partis politiques ont retiré ou menacent de retirer leur appui à l'industrie du Chrysotile;

**Attendu qu'il** a été approuvé que l'utilisation sécuritaire du Chrysotile ne représente aucun danger pour la santé

**En conséquence**, il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement que la MRC des Appalaches réitère son appui envers l'industrie du Chrysotile et de son utilisation sécuritaire et accrue.

Adopté

### 6.2 Rencontre Hydro-Québec – 13 mai annulée

La directrice générale mentionne que la rencontre qui devait avoir lieu le 13 mai prochain à Thetford Mines avec les représentants d'Hydro-Québec est annulée. On suggère deux autres dates mais à l'extérieur de la MRC des Appalaches. Une lettre sera transmise à Mme Gilbert et à son directeur, M. Roger Perron afin de demander une rencontre sur notre territoire.

### 6.3 CRTC – révision de décision

Suite à notre correspondance du 21 mars dernier concernant internet à téléchargement illimité au CRTC, la MRC des Appalaches a reçu une correspondance du CRTC nous mentionnant que suite aux préoccupations exprimées par les Canadiens à ce sujet, le Conseil a décidé de réviser sa décision. La directrice générale remet au élus, une copie de cette lettre.

## 7 DEMANDE DE RENCONTRE

Le 8 juin prochain, rencontre à 18h45 – Office de Tourisme

## 8 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

### 8.1 Comptes payés

CM-2011-05-6244

Il est proposé par M. Kaven Mathieu et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes payés telle que présentée par la directrice générale à savoir :

Période du 14 avril 2011 au 11 mai 2011:

Chèques numéros 294 à 323,

Paiement par transactions bancaires de 12011017 à 12011037  
Le tout pour un montant de 139 586.99\$

Adopté

## **8.2 Rapport financier 2010**

**CM-2011-05-6245**

Il est proposé par Jacques Laprise et résolu unanimement de déposer le rapport financier 2010 effectué par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Adopté

## **8.3 Ouverture d'un poste de secrétaire-réceptionniste**

**CM-2011-05-6246**

Il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement de procéder à l'ouverture d'un poste de secrétaire-réceptionniste au sein de la MRC des Appalaches.

Adopté

## **8.4 Avis d'intention pour le renouvellement de l'entente avec Récupération Frontenac**

**CM-2011-05-6247**

Il est proposé par M. Bruno Vézina et résolu unanimement de faire part à Récupération Frontenac notre avis d'intention concernant le renouvellement de l'entente avec eux concernant la récupération en leur acheminant une lettre en ce sens prochainement.

Adopté

### **8.4.1 Délégation d'une personne pour assister au comité concernant le processus d'entente avec Récupération Frontenac**

**CM-2011-05-6248**

Il est proposé par M. Paul Vachon et résolu unanimement que soit nommé M. Kaven Mathieu à titre de représentant de la MRC des Appalaches dans le dossier renouvellement de l'entente avec Récupération Frontenac et que ce dernier assistera aux réunions.

Adopté

## **8.5 Demande de soutien auprès du M.A.M.R.O.T. – formation éthique et déontologie.**

**CM-2011-05-6249**

**Attendu qu'**une formation OBLIGATOIRE sur le code d'éthique et de déontologie aura lieu,

**Attendu que** plusieurs élus ne sont pas à la retraite donc il y a perte salariale pour plusieurs d'entres-eux lors de cette formation,

**Attendu que** pour des petites municipalités le montant à supporter pour la formation est coûteuse versus leur budget,

**En conséquence** il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement de demander au MAMROT un soutien financier.

Adopté

#### **8.6 RIRT – Rejets provenant de Récupération Frontenac**

Ce dossier n'étant pas complet, ce point sera reporté à une séance ultérieure.

#### **8.7 Reliures Appalaches**

À titre informatif M. Ghislain Hamel nous renseigne sur une nouvelle compagnie qui a vu le jour à Thetford Mines, il s'agit de Reliures Appalaches.

### **9 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

#### **9.1 Certificats de conformité**

##### **9.1.1 Ville de Thetford Mines – Règlement 397**

**CM-2011-05-6250**

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 397 de la Ville de Thetford Mines décrétant une dépense et un emprunt de 541 000\$ pour des travaux d'infrastructures et de développement domiciliaire de la rue Beauregard, et des travaux de réparation et de recouvrement de pavage dans différentes rues.

Adopté

##### **9.1.2 Ville de Thetford Mines – Règlement 398**

**CM-2011-05-6251**

Il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 398 de la Ville de Thetford Mines amendant le règlement de zonage 147 afin de corriger certaines irrégularités ou omissions en modifiant des définitions, des illustrations, des dispositions, des normes et des zones.

Adopté

9.1.3 Municipalité de Disraeli ville – Règlement 542

**CM-2011-05-6252**

Il est proposé par M. Jacques Laprise et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 542 amendant le règlement de zonage 456 pour la création des nouveaux secteurs de zone RCE 1, RCE 2, RCE 3 et l'abrogation des secteurs de zone RCB 1, RCB 2. et RCB 3. Cette modification aura pour effet de stipuler qu'à l'intérieur des habitations mixtes (logement et commerce), les locaux commerciaux au rez-de-chaussée devront demeurer exclusivement à l'usage commercial.

Adopté

9.1.4 Municipalité de Disraeli Ville – Règlement 544

**CM-2011-05-6253**

Il est proposé par M. Loïc Lenoir et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement 544 amendant le règlement 457 relatif aux permis et certificats, ces modifications concernent les conditions de validité d'une demande de permis :

- Lorsqu'il s'agit de constructions qui font ou feront l'objet d'une déclaration de copropriété en vertu de l'article 1038 et suivants du Code civil du Québec, de type vertical ou horizontal, l'ensemble des bâtiments principaux, faisant partie d'une opération d'ensemble, est considéré comme un seul bâtiment principal.

Adopté

9.1.5 Municipalité de Disraeli Ville – Règlement 545

**CM-2011-05-6254**

Il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement 545 amendant le règlement de zonage 456 pour une modification relative à la terminologie. Une nouvelle définition concernant les opérations d'ensemble :

- Une opération de construction d'un ensemble de bâtiments principaux pouvant être réalisée par phases successives, ayant en commun certains terrains, services ou équipements et dont la planification, la promotion et la mise en valeur sont d'initiative unique.

Adopté

9.1.6 Municipalité de Disraeli Ville – Règlement 546

**CM-2011-05-6255**

Il est proposé par M. Normand Girard et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement 546 amendant le règlement de lotissement 454 pour



les modifications concernant les normes de lotissement particulières pour les copropriétés faisant parties des opérations d'ensemble. Ainsi, les dimensions et les superficies minimales ne s'appliquent dans le cas de lots de type vertical ou horizontal faisant partie d'une opération d'ensemble et qui font l'objet d'une déclaration de copropriété en vertu de l'article 1038 et suivants du Code civil du Québec. Cependant, l'emplacement sur lequel est érigé l'ensemble des bâtiments de type condominium devra respecter les normes de lotissement.

Adopté

## **9.2 Demande à portée collective – article 59 LPTAA**

Le 19 avril dernier, le Comité 59 s'est rencontré afin de discuter de la demande à portée collective qui sera présentée à la CPTAQ. Les membres du Comité 59 se sont entendus pour faire la demande, en plus des îlots déstructurés identifiés par les municipalités, sur les terrains vacants de 0 hectare et plus dans les aires d'affectations agroforestière et forestière. Les membres ont apporté un argumentaire qui permettra de justifier la demande. La prochaine rencontre du Comité 59 a été fixée au 6 juillet 2011.

## **9.3 Harmonisation des règlements sur le contrôle de l'abattage d'arbres**

Lors d'une réunion tenue le 21 avril dernier, M. Robert Morissette, directeur de l'agence Chaudière, a suggéré que l'agence agisse comme maître d'œuvre dans l'élaboration de l'harmonisation de la réglementation sur l'abattage d'arbres puisque l'agence possède l'expertise nécessaire et que son territoire correspond à celui des cinq MRC impliquées dans le projet (Appalaches, Beauce-Sartigan, Lotbinière, Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche). Ce dossier est en cheminement.

## **9.4 Projet de règlement 122 – Dérogation accordée à la ville de Disraeli pour l'aménagement d'une plage publique en bordure du Lac Aylmer**

La Ville de Disraeli dépose son projet concernant l'aménagement d'une plage publique en bordure du Lac Aylmer.

## **9.5 Avis de motion – règlement 122 ville de Disraeli**

Un avis de motion est donné par Mme Jessika Lacombe à l'effet qu'un règlement sera adopté lors d'une séance ultérieure, en vue d'ajouter une dérogation au document complémentaire pour l'aménagement d'une plage située dans la plaine inondable du Lac Aylmer dans la Ville de Disraeli.

Adopté

**9.6 Adoption du projet de règlement 122 et document indiquant la nature des modifications à apporter**

**CM-2011-05-6257**

Il est proposé par M. Jacques Laprise et résolu unanimement d'adopter le projet de règlement de modification numéro 122 du schéma d'aménagement de la MRC des Appalaches.

Il est de plus résolu d'adopter le document indiquant la nature des modifications que la ville de Disraeli devra adopter advenant la modification du schéma.

Municipalité visée : ville de Disraeli

Documents concernés : **Règlement de zonage**

Nature des modifications à apporter :

- *Règlement de zonage*  
La Ville de Disraeli devra modifier son règlement de zonage afin de permettre la dérogation relativement à des travaux d'aménagement d'une plage dans la plaine inondable tels que prévus à l'article 9.2.3.2 du document complémentaire au schéma d'aménagement révisé.

Adopté

**9.7 Demande d'avis au ministre**

**CM-2011-05-6258**

Attendu que le Conseil d'une MRC peut demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire son avis sur une modification de son schéma d'aménagement;

Il est proposé par M. Paul Vachon et résolu unanimement de demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire son avis relativement au projet de règlement numéro 122.

Adopté

**9.8 Formation de la commission et délégation au DG le pouvoir de fixer la date et l'heure de l'assemblée publique**

**CM-2011-05-6259**

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement de nommer Messieurs Luc Berthold, Gilles Gosselin et Guy Roy pour former, en compagnie de M. Ghislain Hamel, préfet, la commission qui entendra et expliquera aux contribuables la modification du schéma d'aménagement, conformément aux dispositions de l'article 53.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LRQ, c. A-19.1).

Il est de plus résolu, conformément à l'article 53.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LRQ, c. A-19.1), de déléguer à la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC des Appalaches le pouvoir de fixer les dates, les heures et les lieux de toutes assemblées publiques sur le projet de règlement 122.

Adopté

**9.9 Délai de 20 jours au lieu de 45 jours concernant l'avis sur le projet de règlement #122**

CM-2011-05-6260

Il est proposé par M. André Gosselin et résolu unanimement d'établir que le délai accordé aux municipalités pour formuler l'avis sur le projet de règlement 122, prévu à l'article 52 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, est de 20 jours au lieu de 45 jours

Adopté

**9.10 Gestion des cours d'eau**

Le 18 avril dernier, M. Gilles Binet, Mme Cynthia Boucher, Mme Nicole Bourque, M. Yvon Payeur et trois personnes du MDDEP se sont rencontrés dans les bureaux de la MRC afin de discuter du cas de la rivière Palmer, branche est, à St-Pierre-de-Broughton. Le but de la rencontre était de donner des informations supplémentaires aux analystes du MDDEP et d'expliquer pourquoi une demande d'avis préalable d'entretien est demandée dans ce secteur depuis 2005. Quelques jours après la rencontre, le MDDEP a signalé son intention d'aller faire une visite terrain du secteur en question. Cette visite terrain n'est pas encore fixée, mais elle devrait avoir lieu au mois de mai.

**9.11 Rencontre du CCA**

Le 27 avril dernier, il y a eu une rencontre du CCA afin de présenter aux membres de ce comité les aires d'affectations en zone agricole proposées par la MRC et/ou par les municipalités. Cette réunion avait pour but de prendre le pouls des membres agriculteurs, mais aussi de leur faire part de ce qui sera déposé à la CPTAQ dans le cadre des demandes à portée collective.

**9.12 Formation du comité local du bassin versant rivière Osgood/Palmer**

CM-2011-05-6261

Le groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) souhaite former un comité local pour le bassin versant de la rivière Osgood/Palmer. La formation d'un tel comité est une action identifiée dans le Plan d'action du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Bécancour. Ce comité aura comme rôles et responsabilités d'informer le comité des priorités annuelles de la MRC

pour le bassin versant Osgood/Palmer, d'échanger avec les autres membres du comité sur les moyens et façons d'agir efficacement, de convenir des actions réalisables annuellement et de faire rapport des discussions du comité et des actions à réaliser par l'ensemble des acteurs de l'eau à la direction de la MRC. De une à deux rencontres sont prévues par année.

Une première rencontre est prévue le lundi 16 mai prochain à 13h30 dans les bureaux de la municipalité de Kinnear's Mills.

Il est proposé par M. André Rodrigue et résolu unanimement que la personne indiquée pour faire partie de ce comité est M. Jacques Thibodeau puisque Mme Cynthia Boucher sera absente pour une année à compter de septembre 2011.

Adopté

**9.13 1<sup>ère</sup> rencontre négociation 6 septembre 2011 - changement date du C.A.**

Attendu que la première rencontre de négociation concernant l'article 59 aura lieu le 6 septembre 2011.

CM-2011-05-6262

En conséquence, il est proposé par Bruno Vézina et résolu unanimement que la réunion du CA du 6 septembre 2011 soit reportée au mercredi 7 septembre 2011 à 13 h 30.

Adopté

**10 PACTE RURAL**

**10.1 Reddition de compte - MAMROT**

La directrice générale dépose la reddition de compte transmise au MAMROT.

**11 FONDS DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES EN DIFFICULTÉS**

**11.1 Plateau de travail en agroalimentaire**

CM-2011-05-6263

Il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement d'autoriser le projet présenté par le Carrefour jeunesse emploi Frontenac concernant le plateau de travail en agroalimentaire. Le montant de ce projet est de 12 000\$ et 50% sera versé à la signature du protocole et 50% suite à la remise des pièces justificatives.

Adopté

**11.2 Nomination de M. Gilles Gosselin pour le comité secteur sud**

CM-2011-05-6264

Il est proposé par M. André Gosselin et résolu unanimement de nommer M. Gilles Gosselin à titre de représentant du secteur sud sur le comité Fonds de soutien aux territoires en difficultés.

Adopté

## 12 RURALITÉ

### 12.1 Appui grands prix de la ruralité 2011

CM-2011-05-6265

**Considérant que** les neuf MRC rurales de la région Chaudière-Appalaches ont uni leurs efforts pour mobiliser les bénévoles et les élus des communautés rurales lors d'une journée de la ruralité, tenue le 12 novembre 2010;

**Considérant que** cet événement important de mobilisation régionale sur la ruralité, qui s'est tenu sur le territoire de la MRC de Bellechasse, a attiré plus de 200 acteurs impliqués dans le développement rural;

**Considérant que** le thème de la journée de la ruralité en Chaudière-Appalaches « Ensemble pour le développement de nos communautés » a permis un échange significatif sur le partage des expériences et des savoirs issus du partenariat des communautés rurales de la Chaudière-Appalaches;

**Considérant que** les agents de développement rural des neuf MRC de la Chaudière-Appalaches ont réalisé un guide du partenariat en développement;

**Considérant que** les agents de développement rural de la Chaudière-Appalaches désirent que la MRC de Bellechasse présente cette activité de mobilisation aux Grands Prix de la ruralité étant donné que l'événement avait lieu sur son territoire ;

**Considérant que** la MRC de Bellechasse a accepté, au nom des neuf MRC de Chaudière-Appalaches, de présenter la Journée de la Ruralité en Chaudière-Appalaches « Ensemble pour le développement de nos communautés » au prix Mobilisation des Grands Prix de la ruralité;

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement que le Conseil des maires de la MRC des Appalaches appuie la candidature de la « Journée de la Ruralité en Chaudière-Appalaches » dans la catégorie 'Mobilisation' aux Grands Prix de la ruralité, tel que déposée par la MRC de Bellechasse.

Adopté

## 13 AFFAIRES NOUVELLES

### 13.1 Géo plein air - Panneau d'affichage

Un courriel, avec plus d'informations, sera transmis à toutes les municipalités leur offrant la possibilité d'acheter un panneau d'affichage au coût de 75.00\$. M. Luc Berthold fait un bref résumé de ce dossier.

### **13.2 Nomination de Christian Paradis**

À titre informatif, la directrice générale, mentionne qu'après la rencontre du C.A. une lettre de félicitations a été acheminée à M. Christian Paradis concernant sa réélection.

### **13.3 Modification piste cyclable - St-Pierre-de-Broughton**

Mme Nicole Bourque dépose une résolution concernant une demande faite à la MRC afin de modifier le schéma d'aménagement révisé qui fera en sorte d'intégrer le projet de circuit cyclable sur chaussée désignée de l'emprise de la route 271 dans les municipalités de St-Pierre-de-Broughton et de St-Jacques-de-Leeds ainsi que sur la chaussée désignée sur l'emprise du rang 11, entre le village de St-Pierre-de-Broughton et de la route 112, cette résolution sera transmise au service d'aménagement de la MRC pour étude.

### **13.4 Fond solide restructuration**

Mme Nicole Bourque fait un bref résumé sur le Fond solide de restructuration.

### **13.5 Volet 3 pour professionnel**

Mme Nicole Bourque mentionne que le volet 3 de la PIMQ est maintenant en vigueur. Que ce volet donnerait l'opportunité de se prévaloir d'un service professionnel à l'interne dans notre MRC. La directrice générale prendra des informations sur ce nouveau volet et reviendra avec ce point à une séance ultérieure.

### **13.6 Petite séduction**

M. Kaven Mathieu nous mentionne que les activités concernant le tournage de la petite séduction aura lieu le samedi 14 mai et le dimanche 15 mai. Il remet à tous un dépliant concernant ces activités.

### **13.7 CDE – Opportunité d'affaire**

M. Christian Dostie nous fait part d'une opportunité d'affaire concernant la location d'un restaurant complètement rénové prêt à opérer dans la municipalité de St-Jean-de-Brébeuf.

### **13.8 Invitation conférence de presse – Ministre Laurent Lessard**

M. Paul Vachon nous mentionne que nous recevrons sous peu une invitation à une conférence de presse qui aura lieu à Kinnears'Mills le 10 juin prochain.

### **13.9 Dédommagement victime inondation**

M. Steven Laprise demande si on peut aider les victimes d'inondation. Il demande s'il existe un programme ou autre qui ferait en sorte que les élus puissent aider ces gens. M. Vézina mentionne que ce soir même, le gouvernement a accepté de bonifier l'aide aux sinistrés.

**13.10 CSSS Thetford – Prix d'excellence Manoir Valin**

M. René Gosselin mentionne que CSSS Thetford a remis le prix d'excellence au Manoir Valin.

**13.11 Ste-Praxède – casse-croûte**

M. Daniel Talbot nous annonce l'ouverture de son casse-croûte l'Express à Ste-Praxède.

**14 PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine réunion des membres du Conseil des maires aura lieu le mercredi 8 juin 2011.

**15 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CM-2011-05-6266**

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 21 h 45.

Adopté

---

**GHISLAIN HAMEL  
PRÉFET**

---

**MARIE-EVE MERCIER  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**